

COMMUNE DE MENDE

OBJET :
**Attribution
d'une
subvention
exception-
nelle à
l'association
Office de
Commerce**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance Publique du 27 Mai 2021

L'an deux mille vingt-et-un, le vingt-sept du mois de Mai, le Conseil Municipal de MENDE s'est assemblé exceptionnellement à l'Espace Evènements Georges Frêche, Place du Foirail à Mende, sous la présidence de Monsieur Laurent SUAU, Maire, en session ordinaire suivant convocations faites régulièrement.

Nombre de
Conseillers
Municipaux :
▪ en exercice : 33
▪ présents à la
séance : 24
▪ représentés : 3
▪ absents : 6

Etai^ent présents : Monsieur Laurent SUAU, Maire, Monsieur Jean-François BERENGUEL, Monsieur Vincent MARTIN, Adjoint, Madame Ghalia THAMI, Monsieur Francisco SILVANO, Madame Patricia ROUSSON, Monsieur Nicolas TROTOUIN, Monsieur Philippe TORRES, Monsieur Thierry JACQUES, Madame Catherine COUDERC, Monsieur Christophe LACAS, Madame Stéphanie MAURIN, Monsieur Aurélien VAN de VOORDE, Madame Sonia NUNEZ VAZ, Monsieur Nicolas ROUSSON, Madame Valérie TREMOLIERES, Madame Betty ZAMPIELLO, Monsieur Bruno PORTAL, Monsieur Karim ABED, Monsieur Philippe POUGET, Madame Emmanuelle SOULIER, Madame Marise DA SILVA, Madame Fabienne HIERLE, Monsieur Jérémy BRINGER, Conseillers Municipaux.

Date de l'envoi et
de l'affichage de
la convocation :
18 mai 2021

Par procuration : Monsieur François ROBIN (Monsieur Laurent SUAU), Madame Aurélie MAILLOLS (Monsieur Jean-François BERENGUEL) Adjointe, Madame Catherine THUIN (Madame Ghalia THAMI), Conseillers Municipaux.

Date de
l'affichage à la
porte de la Mairie
du compte-rendu
de la séance :

,- 3 JUIN 2021

Absent(e)s : Madame Régine BOURGADE, Madame Françoise AMARGER-BRAJON, Madame Elizabeth MINET-TRENEULE, Adjoint, Monsieur Raoul DALLE, Madame Marie PAOLI, Monsieur Alain COMBES, Conseillers Municipaux.

Il a été, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire, pris dans le sein du Conseil, Madame Elizabeth MINET-TRENEULE, Adjointe, ayant été désigné pour remplir ces fonctions, les a acceptées. Monsieur le Président a ouvert la séance.

Indiquer si le
Conseil a décidé
de se former en
comité secret :
Non

Monsieur le Maire expose :

L'OTI Mende Cœur de Lozère, l'Office de Commerce, la Communauté de Communes Cœur de Lozère et la Commune de Mende se sont associés pour constituer une « cagnotte » de 100 000 € et ce dans le but d'aider les commerçants à faire face à la sortie du confinement lié à la crise sanitaire COVID-19. Cette « cagnotte » a pour vocation d'alimenter un certain nombre de mesures de soutien et de relance du commerce local, portées par l'Office de Commerce.

Une des illustrations de ce dispositif réside dans l'octroi de chèques Cad'o cœur sous certaines conditions. Ainsi, après avoir effectué des achats dans les boutiques mendoises et sur le territoire de la Communauté de Communes, hors super et hypermarchés, il suffit pour le bénéficiaire de se rendre à l'office de commerce avec son ticket de caisse, d'au moins 15 € d'achats, afin de profiter des chèques Cad'o Cœur à utiliser sur la même zone pour une période déterminée. Ces chèques représentent 20 % du montant des achats, dans la limite de 500 € d'achat.

CONSIDERANT que cette opération est nécessaire pour aider les commerçants à sortir de la crise COVID-19,

ATTENDU que l'attribution d'une subvention communale à hauteur de 35 000 € permettra à l'association Office de Commerce Cœur de Lozère d'aider les commerçants à rebondir,

VU le montant global de cet investissement,

Il est proposé :

- **D'ATTRIBUER** une subvention exceptionnelle d'équipement à l'association Office de Commerce Cœur de Lozère de 35 000 €.

Invité à délibérer, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **ADOpte** les propositions du rapporteur.

Publié le - 3 JUIN 2021
Le Maire,



Pour extrait conforme,
Mende, le 31 mai 2021
Le Maire,
Laurent SUAU

